



*Commune des Avironns*

Extrait N° 9 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----

Séance ordinaire du 28 août 2020

L'an deux mil vingt, le 28 août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Éric FERRERE, Maire**.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

01 SEP. 2020

que la convocation du Conseil a été faite le **20 août 2020** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,



**Présents :** M. Éric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Régis BOURDIL – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE

**Procurations :** Mme Suzie CUVELIER a donné mandat à M. Frédo FERRERE – M. Jean Max ROPAULD a donné mandat à Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Bruno CORÉE a donné mandat à M. Alphonse HOARAU – Mme Julia DUBOURG BEGUE a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – Mme Colette ANELARD CADERBY a donné mandat à Roseline LUCAS

**Absents :** M. Laurent LENCLUME – M. Paul FORT

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de **Madame MEZINO Julie Rose** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **MEZINO Julie Rose** est désignée pour en assurer les fonctions.

- *Mme Marcella MAZEAU est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n° 2.*
- *Mme Lise Marie DANDIN est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n°3.*

& &  
&

*Hôtel de Ville*

**AFFAIRE N° 9 / Modification du tableau des emplois non permanents**

- Création d'emplois

Il est proposé au Conseil de modifier le tableau des emplois non permanents adopté en Conseil Municipal du 10/01/2020 ainsi qu'il suit :

Article 3 Alinéa 1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale : **Accroissement Temporaire d'Activité**

Postes/Emplois	Catégorie	Grade	Nombre de postes	Temps de travail	Filière
Agent technique de spectacles	Catégorie C	Adjoint technique	1	TC	Technique
Agent technique	Catégorie C	Adjoint technique	3	TC	Technique
<b>Total</b>			<b>4</b>		

Article 3-II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale : **Contrat de projet**

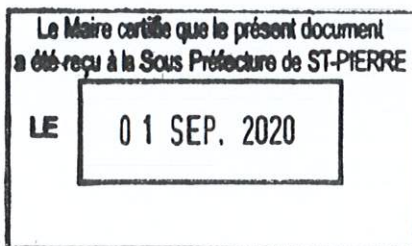
Postes/Emplois	Catégorie	Grade	Nombre de postes	Temps de travail	Filière
Chargé de rédaction journalistique du projet de communication	Catégorie B	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC	Administrative
Assistant de projet numérique	Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC	Administrative
<b>Total</b>			<b>2</b>		

Le Conseil est invité à :

- Adopter les créations ;
- Décider de modifier le tableau des emplois non permanents tel que ci-dessus présenté ;
- À préciser que les crédits suffisants sont prévus au budget.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Adopte les créations telles que proposées ;
- Décide de modifier le tableau des emplois non permanents tel que ci-dessus présenté ;
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget.



Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,  
  
Eric FERRERE